



Portail *mes-avantages*^{MC} pour administrateurs de régime – nouveau et amélioré!

Nous sommes ravis d'annoncer que notre portail *mes-avantages* Administrateur de régime nouveau et amélioré sera accessible au cours de la semaine du 4 février 2019! Après la mise à niveau de l'an dernier sur le portail des employés, nous avons aussi déployé des efforts pour permettre aux administrateurs de régime de vivre une meilleure expérience en ligne.

Comme vous l'avez remarqué sur le portail des employés, vous verrez un changement important à notre conception Web. Il comporte un contenu étoffé dans lequel il est facile de naviguer sur plusieurs plateformes adaptatives. En outre, nous avons amélioré la structure de notre contenu, ce qui le rend plus facile et plus rapide à trouver et à utiliser. Le nouveau portail s'appuie sur une conception et des graphiques épurés, semblables à ceux du portail des employés, auquel nous avons ajouté un tableau de bord à la page d'accueil avec des liens rapides vers les sections les plus fréquemment utilisées.

Lorsque vous vous connecterez – à compter du lancement prévu au cours de la semaine du 4 février – vous aurez la possibilité de naviguer sur le portail actuel et le nouveau portail pendant six semaines environ. Vous aurez ainsi le temps d'explorer et de vous familiariser avec notre nouveau portail, tout en sachant que le portail actuel est toujours accessible. Les soumissions déposées seront visibles dans les deux portails pendant la période de transition. Après cette période, seul le nouveau portail sera accessible.

Comme le portail *mes-avantages* vous est destiné, votre opinion est importante pour nous. Alors, n'hésitez pas à nous faire part de vos idées et suggestions.